

OBJECTIFS :

- favoriser l'accès au soin des patients qui n'osent pas en faire la démarche .
- améliorer la prévention, le dépistage, le suivi et la qualité des soins.
- diminuer les résistances des professionnels vis à vis des prises en charge.
- favoriser les liens entre les institutions et les libéraux.

MOYENS :

- organiser les échanges entre professionnels à propos de patients.
- assurer une visibilité et une coordination des interventions.
- développer la formation interprofessionnelle.
- financer des prestations spécifiques non prises en charge par l'assurance maladie.
- Participer aux actions de prévention collective.

A quoi sert un réseau ?

A la coordination d'interventions de professionnels différents pour l'amélioration de la santé d'une population spécifique.

A quoi s'engage un adhérent ?

L'adhésion est gratuite, il suffit d'en faire la demande. L'adhérent s'engage à respecter la charte et à participer au moins à une formation. Selon sa profession et sa disponibilité, il s'inscrit aux différentes possibilités offertes.

Qui en sont les promoteurs ? :

- des libéraux : médecins généralistes et spécialistes, pharmaciens, dentistes et psychologues,
- des personnels issus de Services Hospitaliers SHALE et CSAPA de l'hôpital de La Rochelle , CSAPA de St Jean d'Angély, CLCA et Médecine Interne de l'hôpital de Rochefort,
- le C. S. A. P. A. « Synergie 17 ».
- la Médecine scolaire.
- des Associations d'usagers « Carpe Diem » et « Alcooliques Anonymes »
- l'organisme de prévention : le CIRDD

Pour nous joindre

1 Allée des Tilleuls 17430 LUSSANT

Tél : 05.46.84.52.95

Horaires : 9h – 13h

reseauicares@wanadoo.fr

site internet :

<http://www.icares-addictions.org>

ICARES reçoit ses financements de l'ARS :
Agence Régionale de Santé

ICARES est géré par l'Association



Association loi 1901

Siège social : 1 Allée des Tilleuls 17430 Lussant.

Siret 327 844 460 000 – ape 8899B

Opiacés
Alcool
Cannabis

Addictions...



Réseau interprofessionnel
au service de patients
dépendants

05 46 84 52 95

Coordinateur :

Dr Philippe BINDER

- et pourquoi donc ICARES ?

- Parce qu'il y a plus d'une manière de se brûler les ailes.

ACTES NOVATEURS

Une série de huit consultations auprès de **psychologues** libéraux du réseau (qui les indemnise) permet aux patients réticents à consulter les psy de faire l'expérience d'un début de prise en charge.

Des **bilans médicaux de situation** biannuels mesurent l'évolution des changements opérés grâce à un logiciel spécifique.

PARCOURS DU PATIENT

L'**entrée du patient** dans le réseau se fait auprès de tout professionnel adhérent au réseau. C'est un acte volontaire réalisé après information.

L'inclusion est effective après le **bilan d'entrée** réalisé par un médecin dit «de suivi» adhérent au réseau, qu'il soit libéral, hospitalier ou institutionnel.

Le patient bénéficie alors des prestations du réseau si nécessaire :

- Série d'entretien avec un **psychologue** libéral.

Lorsqu'un professionnel en ressent la nécessité, il propose au patient d'inscrire son dossier à la prochaine réunion **de Groupe Ressources Addictions Local (GRAL)** de son site de proximité. A cette occasion, sa situation est abordée collégalement.

Le patient quitte le réseau lorsque sa prise en charge pour son addiction est terminée ou lorsqu'il en fait la demande.

I.C.A.R.E.S.

Intervenir dans les **Conduites A Risques** avec un Ensemble de professionnels

Complémentaire des institutions
le réseau propose :

Des démarches indemnisées pour le médecin:

- Synthèses interprofessionnelles pour l'analyse de dossiers.
- Evaluation et mise en valeur du suivi du patient.

Des actes auprès de libéraux, pris en charge par le réseau :

- Consultations de psychologues.

Des services professionnels offerts :

- Guichet unique : 05 46 84 52 95.
- Protocoles interprofessionnels.
- Formations interdisciplinaires.
- Contacts avec les associations de patients.
- Des participations aux actions de prévention collective.

ACTIVITES COMMUNES

LA **COORDINATION** du réseau est assurée par une équipe de 3 personnes à temps partiel: deux secrétaires et un coordinateur.

Des **REUNIONS SYNTHÈSE-PATIENT** réunissent périodiquement les professionnels sur les sites de : La Rochelle, Rochefort, Royan, Saujon, Saintes, St Jean d'Angely, Aulnay, Niort, Bressuire. Elles sont l'occasion d'échanges interprofessionnels.

Deux **FORMATIONS** départementales et une formation régionale annuelles invitent comme expert des personnalités de référence dans le domaine des addictions.

Les **COMMISSIONS DE TRAVAIL** abordent des points spécifiques pour élaborer des modes d'approche concertés ou des protocoles communs.

Le **COMITE DE PILOTAGE** suit le fonctionnement du dispositif, et recommande les orientations ou modifications nécessaires.

Le **COMITE SCIENTIFIQUE** regroupe sept spécialistes des addictions hors du département. Il est sollicité pour des avis ponctuels.

ECHANGE DE DONNEES

Un effort d'évaluation a mis en place un dispositif de mesure d'évolution du patient original à partir de bilans individuels épisodiques. Les items explorés sont limités et comparent les critères relevés par rapport à une **échelle d'évolution** attendue.

Toutes ces données individuelles saisies sont **anonymisées** et traitées à la coordination sur un logiciel spécifique.

Un **forum Internet** sous la forme d'un groupe e-mail permet un lien constant entre les membres.